



Bulletin des Négociations de la Terre

Un service d'information sur les négociations de développement et d'environnement

Vol. 12 No. 69

Publié par l'Institut International du Développement Durable

Mercredi 3 Décembre 1997

LES FAITS MARQUANTS DE LA TROISIEME CONFERENCE DES PARTIES DE LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2 DECEMBRE 1997

Les délégués à la Troisième Conférence des Parties (CdP-3) de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCC) se sont réunis en groupes de négociation relevant de la Grande Commission (GC). Ils devaient y discuter des objectifs quantitatifs de limitation et de réduction des émissions (QELROs), des institutions et mécanismes et de l'Article 4.1. Des consultations officielles ont été tenues sur la question du traitement des puits d'absorption du carbone. Un certain nombre de délégués, de même que le Président de la GC, devaient donner des points de presse.

QELROS

Le groupe de négociation chargé des QELROs, présidé par Raúl Estrada Oyuela (Argentine), tint sa première réunion durant la matinée. Les discussions devaient se focaliser principalement sur la question des budgets et celle de la différenciation. Concernant les budgets, l'une des délégations expliqua une fois de plus sa préférence pour le concept de l'approche budgétaire. Un groupe de pays s'opposa au concept, affirmant qu'il y avait confusion dans les esprits entre le terme "périodes budgétaires" et celui de "budgets d'émission." Comme moyen d'éviter une telle confusion, une délégation proposa d'utiliser le terme "période de conformité" dans le paragraphe concernant le calendrier prévu pour les QELROs. Un groupe de contact fut formé pour examiner le libellé devant décrire la période "des budgets/de la conformité." Un accord semble se dessiner sur le fait que la durée de la première "période budgétaire" s'étende sur cinq ans. Les négociations doivent se poursuivre toutefois pour déterminer son point de départ.

Le groupe devait discuter par ailleurs des éventuels paramètres de la différenciation sur la base de l'offre récente présentée par l'une des délégations préconisant la souplesse quant à l'acceptation du concept. L'un des pays indiqua que la différenciation pouvait être appropriée si elle était limitée et suggéra un échelonnement de 0 à 5% à titre d'exemple. Un groupe régional déclara qu'on ne devrait pas permettre à la différenciation de servir d'échappatoire. Des craintes furent exprimées de voir la différenciation servir de prétexte à l'inaction.

Le Canada soumit une proposition sur les QELROs consistant en une réduction des gaz à effet de serre (GHG) de 3% au dessous des niveaux de 1990 d'ici 2010. La proposition prévoit également une nouvelle réduction de 5%, d'ici 2015, et indique que les horizons 2010 et 2015 représentent les points mi-parcours des périodes budgétaires. L'objectif du Canada est un protocole permettant une couverture générale englobant les puits absorbants et les six gaz à effet de serre, et un maximum de souplesse au niveau de son application. Cette souplesse engloberait des mesures telles que les échanges en matière d'émission et l'épargne et le crédit des budgets d'émissions. Le délégué indiqua par ailleurs que l'exécution conjointe et les crédits offraient la meilleure combinaison du transfert technologique et financier en faveur des pays en développe-

ment et exprima l'espoir que ces derniers en perçoivent bien la valeur potentielle. Il appela enfin à la reconnaissance de la contribution potentielle des autres mesures, y compris celle de l'exportation des énergies à faible teneur carbonique.

Le Canada devait déclarer également que les délégués doivent quitter Kyoto confiant que les principaux pays en développement, en particulier ceux dont les émissions sont importantes et en augmentation, seront finalement parties intégrantes du processus devant aboutir à la solution des problèmes. Les pays en développement doivent prendre soin de ne pas fournir de munitions à ceux qui n'hésiteront pas à prendre leurs arguments comme excuse pour ne pas agir. Le Canada affirma que l'équivalence des efforts est un facteur important si l'on veut que son objectif soit accepté à l'échelle intérieure. Un moyen acceptable de reconnaître de manière appropriée les circonstances nationales doit être trouvé et des objectifs différenciés pourraient en faire partie. L'orateur devait indiquer par ailleurs qu'alors que le souhait de l'UE d'agir conjointement soit compréhensible, il n'était pas persuadé que l'approche serait équitable. Le problème majeur inhérent à l'approche de la "bulle" de l'UE est le fait qu'elle permette une large différenciation des objectifs au sein de l'UE tout en niant cette possibilité de différenciation à d'autres. L'effet de l'adhésion des futurs membres de l'UE pose également problème.

Des groupes de contact furent formés pour discuter de la différenciation et du nombre de gaz à inclure dans l'instrument juridique (couverture). Le groupe chargé des QELROs devait poursuivre en séance nocturne, ses délibérations sur les gaz et les puits absorbants devant être couverts par l'instrument juridique.

INSTITUTIONS ET MECANISMES

Le groupe de travail chargé des institutions et mécanismes se réunit le matin et en début de soirée. Le Président Takao Shibata (Japon) identifia un certain nombre de points nécessitant un examen plus approfondi: La Réunion des Parties, l'entrée en vigueur, et la mise en conformité. Après avoir identifié les principales questions en suspens, le président Shibata établit un groupe de contact officieux sous la présidence de Patrick Szell (Royaume-Uni). Après sa première réunion durant l'après-midi, le groupe de contact rapporta qu'un certain progrès a été réalisé sur l'article intéressant la Réunion des Parties et qu'il entendait se réunir de nouveau pour de nouvelles délibérations. La discussion fut basée sur les propositions avancées par le G-77/Chine lors de l'AGBM-8 à Bonn. Le groupe de contact discuta des liens entre la Réunion des Parties (RdP) et la Conférence des Parties, de la manière dont l'Article intéressant la RdP devrait se référer à l'évaluation de l'adéquation des engagements relevant de la CCC, et d'un certain nombre d'autres questions en suspens.

L'ARTICLE 4.1

Les participants rapportèrent que peu de progrès ont été réalisés dans le groupe de négociation chargé de l'avancement de la mise en œuvre de l'Article 4.1 de la CCC (correspondant à l'article 12 dans le texte de négociation), présidé conjointement par John Ashe (Antigua et Barboude) et Bo Kjellén (Suède). Les pays industrialisés favorisaient le libellé alternatif selon lequel toutes les Parties mettraient en œuvre, entre autres, des programmes nationaux et régionaux englobant des mesures d'atténuation de l'évolution climatique et de facilitation de l'adaptation adéquate. Les pays en

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* <enb@iisd.org> a été rédigé par Paola Bettelli <paobe@sprynet.com>, Chad Carpenter, LLM <chadc@iisd.org>, Deborah Davenport <ddavenport@unix.cc.emory.edu>, Peter Doran <P.Doran@ulst.ac.uk> et Steve Wise <swise@econet.apc.org>. Maitrise Web: Stephanie Sim <stephsim@pacific.net.sg>. Responsable d'édition: Pamela Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur de la Publication: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Version Française: Mongi Gadhoun <mongi.gadhoun@enb.intl.tn>. Les bailleurs du *Bulletin* sont le Ministère Néerlandais de la Coopération pour le Développement, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des Etats-Unis (à travers l'USAID). Un financement complémentaire pour la couverture de cette réunion a été accordé par le Secrétariat de la CCC, le Ministère Norvégien des Affaires Etrangères, la Canadian Pulp and Paper Association et Keidanren: Fédération Japonaise des Organisations Economiques. Un soutien général pour l'exercice 1997 est assuré par le Département du Développement International (DID) du Royaume-Uni, le Ministère des Affaires Etrangères du Danemark, la Communauté Européenne (DG-XI), le Ministère Allemand de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et de la Sécurité Nucléaire, les Ministères Autrichiens de l'Environnement et des Affaires Etrangères, le Ministère Suédois de l'Environnement, l'Office de l'Environnement Suisse, le Ministère Finlandais de l'Environnement et le PNUD. La version Française est financée par l'ACCT/IEPF avec l'appui de la Coopération Française et du Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec. Durant la CdP-3, les auteurs peuvent être joints par tel au: +81 (0) 75 705 1234 Ext. 2618. L'IIDD peut être contacté par courrier au 161, Portage Avenue East, 6th Floor, Winnipeg, Manitoba R3B 0Y4, Canada; tel: +1-204-958-7700; fax: +1-204-958-7710. Les opinions exprimées dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'IIDD et des autres donateurs. Des extraits du *Bulletin des Négociations de la Terre* peuvent être utilisés dans d'autres publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Les versions électroniques du *Bulletin* sont transmises automatiquement à la distribution e-mail et sont accessibles à travers le serveur WWW [Linkages](http://www.iisd.ca) au <<http://www.iisd.ca>>.



développement préféraient pour leur part l'alternative stipulant que les pays industrialisés doivent intégrer les QELROs et les politiques et mesures dans leurs programmes nationaux. Les pays industrialisés doivent également spécifier les mesures prises pour financer le transfert technologique, fournir des ressources financières et aider à la couverture des coûts des mesures d'adaptation.

Certains délégués firent part de leurs réserves sur le point de savoir qui doit supporter les coûts des propositions, entre autres, de la formulation des programmes visant à améliorer les mesures de protection de l'infrastructure et du déploiement des technologies d'adaptation. Concernant l'Article 13 (ressources financières), certains pays en développement firent objection au libellé croché stipulant que les ressources financières correspondant à l'ensemble de leurs coûts approuvés doivent être fournies [à travers le mécanisme défini par la Convention].

CONSULTATIONS SUR LA QUESTION DES Puits ABSORBANTS

Le groupe de contact chargé de la question des puits absorbants et présidé par Antonio La Viña (Philippines) se réunit dans la matinée pour discuter du projet de texte du Président sur ce sujet. Le projet établit des QELROs sur le brut des émissions et mesure la conformité en fonction du net des émissions. Il se réfère aux "changements vérifiables... découlant de la modification directe induite par l'homme au niveau de l'utilisation des terres et des activités forestières depuis 1990" dans le cadre de la mise en conformité. Les puits absorbants y sont limités à un changement vérifiable au niveau des stocks couverts par les modifications à apporter à l'utilisation des terres et le secteur forestier dans les lignes directrices du PICC.

Les délégués réitérèrent leurs positions divergentes concernant le point de savoir si les puits absorbants doivent être inclus dans les QELROs et la manière de le faire. Ils débattirent de la signification d'un certain nombre de termes figurant dans le projet de texte du Président, certains notant que les qualificatifs "nouvelle" et "directe" étaient vagues. Des réserves furent également soulevées pour la référence à l'année 1990 comme année de départ. Aucun accord ne put être réalisé et le groupe de contact reprit ses travaux en séance nocturne pour élaborer des recommandations pour le groupe de négociation chargé des QELROs.

POINTS DE PRESSE

LE PRÉSIDENT DE LA GC: Le Président de la GC, Raúl Estrada Oyuela, rapporta qu'un certain progrès a été réalisé dans les discussions et nota la présentation officielle des objectifs du Canada. Il nota également les discussions sur la question de l'année de référence face à celle des périodes budgétaires, selon lesquelles les objectifs sont établis en termes de pourcentage de réduction soit pour des années spécifiques soit pour un certain nombre d'années. Il devait préciser que les problèmes de transparence et de souplesse nécessitaient un examen plus approfondi.

Au sujet de la différenciation, il rappela qu'il y a eu un long débat sur la possibilité d'avoir un taux uniforme face à celle d'avoir des taux de réduction différenciés et nota que la difficulté résidait dans la décision concernant les critères à utiliser pour cette différenciation. Il indiqua par ailleurs que les Parties ont choisi les objectifs qui répondent le mieux à leurs besoins et que beaucoup d'efforts sont nécessaires pour rendre ces choix compatibles. Il fit part de sa crainte de voir, lorsque la différenciation viendra à être discutée, les objectifs de réductions aller vers le bas et non vers le haut. Il nota qu'aucune Partie n'a encore déclaré qu'elle réduirait plus que les autres.

Lorsqu'on lui demanda si les délégués ont discuté de "l'évolution" de la Convention, Estrada répondit que ce sujet n'a pas été assigné à la GC. Il précisa que l'Article 4.1 contenait des engagements pour toutes les Parties et que la question se réfère à des engagements quantitatifs par rapport aux émissions. Il indiqua que des engagements quantitatifs interviendront en temps opportun pour les pays en développement. Lorsqu'on lui demanda si la question de la différenciation était susceptible d'être résolue dans le court laps de temps qui reste, Estrada nota que plusieurs Parties ont déjà une idée claire sur ce qu'elles entendent faire. Il indiqua aussi que la tendance penchait vers l'option permettant d'avoir des objectifs pluriannuels.

AUTRES POINTS DE PRESSE: Le G-77/Chine, la Communauté Européenne (CE), le Japon, les USA et le Canada étaient parmi ceux qui ont consacré des séances d'information à la presse. Le G-77/Chine réitéra la nécessité de préserver le principe des responsabilités communes mais différenciées tel que défini dans la

CCCC et indiqua que la proposition des USA préconisant des engagements "volontaires mais contraignants" pour les pays en développement est en contradiction avec ce principe.

La CE déclara que l'on s'acheminait vers un consensus sur une durée de 5 ans pour les "périodes budgétaires", indiquant toutefois que de nouvelles consultations étaient nécessaires pour déterminer le point de départ de la première période budgétaire. L'orateur évoqua l'option préconisant une différenciation basée sur une fourchette de 0 à 5% de réduction des émissions. Il précisa cependant que l'UE n'était pas en mesure d'accepter une telle fourchette parce qu'une décision ministérielle est indispensable pour la modification de l'objectif qu'elle s'est fixé en matière de QELROs.

Dans son point de presse, le Japon souligna que la différenciation doit reconnaître l'équivalence des efforts fournis par les différents pays et que de nouveaux critères étaient susceptibles d'être discutés dans ce cadre. L'orateur déclara que la fourchette 0-5% de différenciation qui avait été discutée reflétait la proposition Japonaise. Les USA indiquèrent que l'exécution conjointe, avec les crédits, était la combinaison gagnante la moins onéreuse.

DANS LES COULISSES I

Les observateurs ont noté les efforts déployés par les Etats-Unis et d'autres pour attaquer les positions de l'Union Européenne, notamment celles concernant les QELROs et le concept de la "bulle". Au ton agressif devaient s'ajouter, dans les coulisses, des commentaires affirmant que l'UE était incapable de soutenir un objectif de 15%, vu qu'elle n'est pas en faveur de grandes réductions d'émission non motivées par l'évolution climatique et compte tenu de son refus de traiter de l'ensemble des gaz. Les représentants de l'UE qualifient la critique de la bulle de "tactique" et certaines ONG ont confié que la véhémence de la critique les a amenés à prendre la défense de l'UE, parce qu'à leurs dires, l'UE n'était pas en train de se défendre. Quelques observateurs ont suggéré que la coordination d'une position de groupe par l'UE était davantage menacée par le démarchage effectué actuellement auprès de certains membres de l'UE par les protagonistes des propositions en concurrence sur la question des QELROs.

DANS LES COULISSES II

Un jour après l'intérêt exprimé par les USA à l'endroit de la différenciation, la course d'obstacle vers un éventuel accord pourrait être en train de régresser à des discussions au sein du groupe chargé des QELROs. Certains participants affirment qu'une fourchette étroite de différenciation pourrait se traduire par des coupes profondes pour certains pays et aboutir ainsi à une réduction globale encore plus importante, au niveau des émissions mondiales, qu'il ne serait possible de réaliser autrement. D'autres seraient satisfaits si cette fourchette pouvait permettre de parvenir à un accord dont tous les pays pourraient s'accommoder. Certains participants cependant n'ont pas caché leurs craintes quant à l'impact que pourrait exercer un accord basé sur des objectifs différenciés. Des plaidoyers ont appelé à ce que la différenciation ne serve pas d'échappatoire et des craintes ont été exprimées affirmant que donner libre choix dans une fourchette allant du "parterre au plafond" encouragera les pays à opter pour le moindre.

DANS LES COULISSES III

La nouvelle annonçant que le Vice Président des USA, Al Gore, se rendait à Kyoto dimanche prochain donna lieu à des spéculations sur la signification de la présence de ce dernier quant à la position US dans ces négociations. Les optimistes ont vite fait de suggérer qu'il est peu probable que Gore vienne en personne assister à la CdP uniquement pour défendre l'objectif US actuel de stabilisation. Ils pensent qu'il pourrait se manifester avec une offre améliorée concernant les objectifs de réduction des GHG. Notant que Gore ne passerait que huit heures à Kyoto, une observatrice dans les rangs des ONG déclara qu'elle pense que le Vice-Président ne vient pas pour négocier.

A SUIVRE AUJOURD'HUI

Plénière: La Plénière se réunit à 10h. ce matin et probablement de nouveau cet après-midi.

Symposium sur les Initiatives Volontaires: Un symposium sur les Initiatives Volontaires du Monde de l'Entreprise pour l'Atténuation de l'Evolution Climatique se déroulera de 10h à 18h30 à l'hôtel Genvia Kyoto, dans le Kyoto Station Building. Le Symposium est parrainé par Keidanren (Fédération Japonaise des Organisations Economiques), la Chambre Internationale du Commerce et le World Business Council for Sustainable Development.